

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} février 2023,

OBJET : Contrat de location d'un garage à Thézillieu à Monsieur Mickaël BOUCHET

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à dix-neuf heures et trois minutes en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-six janvier deux mille vingt-trois.

Membres présents : 20

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

DOMINGUEZ Solange pouvoir à Mme Claire BILLON BERTHET
FORAY Gaëlle pouvoir à M. Humbert CRETIER
FUMEX Jacques pouvoir à M. Jacques DRHOUIIN
GUILLERMET Maria pouvoir à M. Patrick GENOD
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à M. Le Maire
MASSIRONI Alain pouvoir à M. Didier BOURGEOIS
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à M. Jean-Michel CYVOCT
ZANI Sonia pouvoir à Mme Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 BOYER Corinne

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit : 20 présents et 8 pouvoirs

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de Monsieur Mickaël BOUCHET, demeurant 135, rue de l'église - Thézillieu - 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE - d'une location d'un garage à Thézillieu.

Il propose au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTE** de louer à Monsieur Mickaël BOUCHET le garage n°1 situé rue de l'ancienne école, vers Dynacité, moyennant un loyer mensuel de 40,00 € (quarante euros), actualisé à partir du 1^{er} janvier 2024, en fonction des variations de l'indice des prix à la construction.

La durée du présent bail sera d'un an à compter du 1^{er} février 2023 jusqu'au 31 janvier 2024, renouvelable par tacite reconduction durant un an.

- **DECIDE** que le garage devra être utilisé pour garer un véhicule léger ou deux roues, à l'exclusion de toutes autres utilisations (pas de garde meubles par exemple).

- **AUTORISE** le Maire à signer le bail de location.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Philippe EMIN